



Version du 8 août 2025

Aide-mémoire sur la révision partielle de l'ordonnance sur la formation en radioprotection

Le 1er août 2025, l'ordonnance du DFI sur la formation, la formation continue et les activités autorisées en matière de radioprotection (ordonnance sur la formation en radioprotection) révisée est entrée en vigueur. Dans le cadre de la révision, la SSO et la Société suisse de radiologie dentaire et maxillo-faciale (SSRDMF) ont réussi à obtenir une réduction de l'obligation de formation continue pour le personnel des cabinets dentaires.

La nouvelle réglementation est aussi valable rétroactivement pour toutes les personnes dont le cycle de cinq ans est en cours au moment de l'entrée en vigueur, mais pas encore terminé.

En revanche, toutes les personnes qui utilisent des appareils à rayons X – c'est-à-dire aussi bien les médecins-dentistes que le personnel du cabinet dentaire – sont toujours tenues de suivre une formation reconnue en radioprotection. La formation continue régulière doit permettre quant à elle de garantir que les connaissances et les compétences sont en phase avec l'état actuel de la technique.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la formation requise ainsi que des exigences de formation continue désormais en vigueur.



Version du 8 août 2025

Groupe professionnel	Clichés intraoraux	OPT et téléradiographie	Clichés TVN	Obligation de formation continue	Nombre d'unités de formation continue (par période de 5 ans)
Diplôme de médecin-dentiste sans formation complémentaire TVN (MA 12)	Autorisé	Autorisé	Non autorisé	Oui	4
Diplôme de médecin-dentiste avec formation complémentaire TVN (MA 13)	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Oui	4
HD sans formation TVN (MP 10)	Autorisé	Autorisé	Non autorisé	Oui	4
HD avec formation TVN (MP 11)	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Oui	6 (auparavant 8)
AD CFC / Assistants en prophylaxie SSO avec autorisation de radiographier (MP 12)	Autorisé	Non autorisé	Non autorisé	Oui	2 (auparavant 4)
AD / Assistants en prophylaxie SSO avec formation OPT / téléradiographie (MP 13)	Autorisé	Autorisé	Non autorisé	Oui	4
AD / Assistants en prophylaxie SSO avec formation TVN (MP 14)	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Oui	6 (auparavant 8)